

Anti-algues rouges

Prêt à l'emploi



• Détruit les algues rouges sur murs, pignons et façades. • Convient également sur dépôts verts classiques. • Agit dès les premières 24h et reste actif même s'il pleut le lendemain. • Ne tache pas. • Ne contient pas de javel. • N'altère pas le fonctionnement d'un récupérateur d'eau.





PARFAITEMENT ADAPTÉ À TOUS LES SUPPORTS VERTICAUX ET HORIZONTAUX RÉSISTANTS À L'EAU : Béton, tuile, terre cuite, crépi aluminium, clin PVC, enduits, ciment, polycarbonate, shingles (ne pas utiliser de nettoyeur haute pression), plastique, zinc, ardoises, fibres-ciments, pierre, briques, plâtres, supports peints (faire une touche d'essai au préalable), bac acier inoxydable, bois (chêne, pin, composite), marbres, carrelages, asphalte, polyester, pavés autobloquants.

MODE D'EMPLOI

Appliquer par temps sec (de préférence de mai à septembre). Appliquer sur la totalité de la surface à traiter à l'aide d'un

pulvérisateur multi-fonctions ou d'un pinceau, en procédant du haut vers le bas, en évitant la pelouse et les plantes. Ne pas rincer la surface juste après traitement, laisser agir le produit au moins 24h et jusqu'à noircissement des algues. Après noircissement des algues rouges, éliminer les résidus par brossage, balayage ou grâce à un nettoyeur haute pression. Le traitement est en principe définitif si toute la surface a bien été traitée. Ši certaines taches persistent toutefois localement nettoyer au jet d'eau et renouveler l'application. Usage ponctuel. Usage extérieur - Usage curatif.

RECOMMANDATIONS

Pour stopper l'efficacité biocide, rincer les supports traités. Ne pas pulvériser sur les pelouses, plantes et fleurs. Éviter le ruissellement vers une fosse septique et

les bassins à poissons. Utiliser par temps sec. Rénouveler l'opération en cas de pluie survenue avant le noircissement complet des algues. Bien rincer le matériel à l'eau après emploi. Faire une touche d'essai sur une partie cachée pour vérifier la réaction du support (notamment sur les supports peints). Appliquer sur la surface à traiter de manière uniforme et sans surcharger. Une fois le produit appliqué, la surface peut être glissante. Eloigner les animaux domestiques durant la durée du traitement. N'utiliser que pour l'usage prévu.

PRÉCAUTIONS ATTENTION. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en viqueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé doivent être éliminés en déchetterie.

COMPOSITION CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM (CAS 7173-51-5): 20g/kg (TP N°02). Désinfectants. Date de péremption et N° de lot : voir inscription sur l'emballage. Type de préparation : Autre liquide (AL). Effet curatif.

(1) Rendement donné à titre indicatif (2) Si zone très exposée : nettoyer au jet d'eau et renouveler l'opération





